

Horaires des marées

Mardi 28 juin

Ste Irénée

Haute mer: 01h44 (2,4)

14h12 (2,9)

Basse mer : 07h49 (1,2)

20h46 (1,0)

Mouvements aériens

Arrivées:

Anjouan 09h15, 12h00 Réunion

Tana/Réunion 10h45

Réunion 11h05,

Diego 14h55,

Départs:

Anjouan, 09H45, 10h30, 13h30

Tana/Réunion 11h40 Réunion

15h35, Tana 15h40

me

ALERTE
Tél: 0269.621616
VHF canal 16 ou 11



Soutenez la SNSM
Tél: 0269.69.40.73

URGENCES

Médecin de garde:

Tél: 69.00.00.

Pharmacie de garde:

Baobab

Tél: 0269 62.44.48

Piste longue

Le débat public est lancé

Une conférence de presse a eu lieu hier dans le but d'annoncer le coup d'envoi, du tout premier débat public à Mayotte. Mayotte département depuis le 31 mars 2011, à cette date les citoyens mahorais sont devenus citoyens français à part entière. Ils devront désormais comme tous les autres, participer à la vie économique et sociale mais également accompagner leur île en pleine transition, vers la marche du développement. Pour l'intérêt national, depuis plusieurs années le droit français donne la parole aux citoyens à travers des débats publics, dès lors qu'une décision peut avoir des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants. Ce que l'on appelle débat public, est un moment de réflexion et d'é-



Philippe Deslandes président de la Commission du débat public hier face à la presse

changes entre citoyens qui se déroule impérativement en public et durant une période maximale de 4 mois. La force même du débat vient du fait qu'elle est publique, tout le monde peut avoir accès ou se référer aux données récoltées et aux différents arguments cités lors des échanges. Ainsi pour mériter le débat, il faut que le projet réponde au préalable à un ou plusieurs critères cités ci-dessus. Depuis quelques temps déjà ce projet suscite beaucoup de bruit, autant du côté des associations environnementales que du citoyen mahorais lambda. Il s'agit de la construction d'une piste longue, la question est : est-elle nécessaire oui ou non ? Un projet sur lequel reposent des attentes mais aussi des enjeux colossaux au niveau touristique et économique, puisqu'elle permettra une forte croissance du trafic aérien. Les dessertes seront direc-

tes et favoriseront l'arrivée de nouvelles compagnies aériennes et donc du même coup favoriseront le développement touristique. Mais de l'autre côté les défenseurs de l'environnement crient au scandale et s'interrogent peut être à juste titre : Ce projet est-il vraiment dans l'intérêt des mahorais et permettra-t-il réellement une avancée économique et touristique ? Le rallongement de cette piste se fera au détriment de qui et de quoi ? Quels sont les vrais enjeux au niveau environnemental ? Voilà autant de craintes et de questions qui tourmentent la population, et tout le monde l'a bien compris. C'est pour cela et dans ce sens, que pour la première fois les citoyens de Mayotte auront leur mot à dire sur le projet. La CNDP (commission nationale des débats publics) a été saisie du projet, en

tous et traduites en shimaoré et shibushi. Parmi ces 23 réunions, 17 auront lieu dans chaque commune de l'île, 4 seront dédiés au thème des impacts pour la population de Petite-Terre qui est la principale concernée. Et les 2 dernières seront mises en place à Mamoudzou et à Pamandzi. D'autres moyens d'expressions sont tolérés, à savoir rédiger un cahier des charges ou encore poster son avis sur le site internet de la CPDP. Le compte rendu du débat et sa finalité seront publiés et rendus publics environ deux mois après la fin du débat. Dans ce cadre là, la population est en droit de se demander, s'il est réellement possible d'influencer une décision de cette envergure à travers ces débats publics. En réalité, pour qu'un projet comme celui là soit



Les membres de la commission spéciale et les journalistes lors de la présentation du débat public sur la piste longue

rejeté, il faudrait qu'il soit au moins contesté à 80%. Pour le préfet Deslandes, la chose n'est pas impossible, puisqu'elle s'est déjà produite à plusieurs reprises, alors que d'autres débats publics ont permis au maître d'ouvrage de tenir compte des avis de la population pour revoir son projet qui a été réalisé car, celui présenté par la population était plus intéressant que le projet initial. Ce débat sera certainement très suivi par la population qui attend depuis plusieurs dizaines d'années un désenclavement aérien de Mayotte qui lui permettrait de voyager plus facilement et à meilleur prix mais aussi d'accueillir des compagnies aériennes du monde entier. Nous publions page 8, le calendrier des rendez-vous pour ce débat public qui sera sans aucun doute extrêmement animé.

Chafanti Ali Baco

DEBAT PUBLIC PISTE LONGUE
AEROPORT DE MAYOTTE



CALENDRIER DES REUNIONS PUBLIQUES

COMMUNE	DATE	TYPE	HEURE	SITE
Mamoudzou	Vend 1 juillet	Ouverture	16h	Place de la république
Pamandzi	Sam 9 juillet	Proximité	16h	Place de la Mairie
Dembeni	Vend 15 juillet	Proximité	16h	Parking de la Mairie
Bandrélé	Sam 16 juillet	Proximité	9h	Parking de la Mairie
Dzaoudzi-Labat.	Sam 16 juillet	Proximité	18h	ACL
Chirongui	Vend 22 juillet	Proximité	16h	Foyer
Boueni	Vend 29 juillet	Proximité	16h	Salle de réunion Mairie
Dzaoudzi-Labat.	Samedi 30 juillet	Impacts pour Petite-Terre	16h	ACL
Mamoudzou	Vend 2 septembre	Enjeux économiques	16h	Salle de délibération CG
Mamoudzou	Sam 3 septembre	Proximité	9h	MJC M'gombani
Sada	Vend 9 septembre	Proximité	16h	Place publique
Chiconi	Sam 10 septembre	Proximité	9h	Place maanbadi
M'tsangamouji	Vend 16 septembre	Proximité	16h	Place ambandza
Mamoudzou	Sam 17 septembre	Enjeux environnementaux	16h	Salle de cinéma
Koungou	Vend 23 septembre	Impacts travaux	16h	Place publique (la Poste)
M'tsamboro	Vend 30 septembre	Proximité	16h	Préau école maternelle
Bandraboua	Vend 7 octobre	Proximité	16h	Foyer
Tsingoni	Vend 14 octobre	Proximité	16h	Bibliothèque de M'roalé
Kani-kéli	Sam 15 octobre	Proximité	9h	MJC Kani-bé
Ouangani	Vend 21 octobre	Proximité	16h	MJC Ouangani
Acoua	Vend 28 octobre	Proximité	16h	Parking de la Mairie
Pamandzi	Vend 4 novembre	Clôture	16h	AJP
Mamoudzou	Vend 5 novembre	Clôture	9h	Place de la République